



**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
Du 19 septembre 2014 à 20h30**

Le conseil municipal de la Commune de BEAUMONT-HAGUE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Bruno LEGER, Maire.

Convocations du 12 septembre 2014

Publié le 24 septembre 2014 conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général Des Collectivités Territoriales.

Étaient présents :

LEGER Bruno	LAURENT Sarah	LEFAIX Thierry
DUCHEMIN Béatrice	RAIMBAUD Jean-Paul	LECONTE Céline
SAMSON Patrick	DIGUET Alexandra	MAYNADIE Vincent
LEPOITTEVIN Isabelle	DAUVIN Denis	HENRY Céline
JAUSET Jean-Paul	GROF Béatrice	LELONG Sébastien

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 15

Excusés ayant donné une procuration

Les membres dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter, en leur nom par application des dispositions de l'article L. 2121-20 de la loi n° 96-142 du 21 février 1996 relative à la partie législative du Code Général des Collectivités Territoriales :

Nom du mandant	A	Nom du mandataire
LECONTE Céline	A	DAUVIN Denis
LELONG Sébastien	A	JAUSET Jean-Paul

Monsieur Thierry LEFAIX a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

4.4 Tarifs du caravanning du Homest à compter du 1^{er} janvier 2015

	Tarifs au 1 ^{er} janvier 2015
<i>Tarif mensuel</i>	
Stationnement	93.00 €
Emplacement	93.00 €
Eau & Assainissement	19.00 €
Adulte supp.	36.00 €
Enfant	12.00 €
Animal	10.00 €
<i>Tarif à la nuitée</i>	
Camping-car	7.00 €
Caravane	7.00 €
Toile de tente	7.00 €

Montant de la caution : 153 €

A ces tarifs, il convient d'ajouter la TVA au taux en vigueur soit actuellement 20 % ainsi que la taxe de séjour instaurée dans la Hague depuis le 1er janvier 2010. Après en avoir délibéré, le conseil entérine cette nouvelle tarification à compter du 1^{er} janvier 2015.



Pour copie conforme
Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, which appears to read "Bruno Léger". The signature is fluid and cursive, written over a light background.

Bruno LÉGER

Destinataires :

- Sous-Préfecture
- Receveur Municipal
- Usagers du caravaning